



Le Pecking Order 2024: France

Le Pecking Order évalue les grandes enseignes de fast-food et de restauration au regard de leur considération du "bien-être" des poulets "de chair" dans leurs chaînes d'approvisionnement.

L'objectif du Pecking Order est d'inciter les entreprises de restauration à communiquer leurs efforts pour réduire la souffrance des poulets "de chair" dans l'ensemble de leurs activités et de démontrer les progrès accomplis. Basé sur les exigences du European Chicken Commitment (ECC), le Pecking Order a débuté par l'évaluation des engagements et des publications de progrès que les chaînes mondiales de restauration rapide mettaient en place au sujet du "bien-être" des poulets "de chair" dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales.

Depuis 2022, Le Pecking Order opte pour une approche plus localisée qui évalue les engagements et les reports de progrès des chaînes de restauration mondiales mais aussi nationales, en ce qui concerne la prise en compte du "bien-être" des poulets dans leurs achats.



Méthodologie

Le document consacré à la méthodologie du Pecking Order 2024 fournit des informations plus détaillées sur l'objectif du classement, les critères d'évaluation et le système de notation. Nous conseillons de le lire de façon conjointe au présent rapport.

La méthodologie du Pecking Order 2024 est basée sur l'ECC, dont les critères ont été établis conformément aux dernières connaissances scientifiques en matière de "bien-être animal" et sont soutenus par plusieurs organisations de protection animale à travers le monde. Les exigences de l'ECC constituent une politique minimale de référence qui vise à faire reculer les pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets "de chair". Elles portent par exemple sur la sélection des races et l'aménagement des bâtiments d'élevage. Vous trouverez plus d'informations sur l'ECC [ici](#). Le Pecking Order comporte seize questions organisées en deux sous-ensembles. Chacune des questions se focalise sur un critère spécifique de l'ECC.



Pillar 1 – Engagements et objectifs

Les questions portent sur les engagements à échéance publiés, visant à bannir les pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets.



Pillar 2 – Publication des avancées

Les questions portent sur la publication des progrès réalisés dans le cadre des engagements.

En 2024, une nouvelle question (Q1.8) a été ajoutée dans la section *Engagements et objectifs*. Elle évalue si les entreprises disposent d'une feuille de route publiquement consultable pour atteindre aux les critères de l'ECC. Cette question vise à encourager les entreprises à publier les étapes de leur progression vers le respect des exigences de l'ECC dans un délai précis.

Chaque entreprise se voit attribuer un résultat exprimé en pourcentage pour chacun des sous-ensembles. Ces résultats, bénéficiant d'une pondération égale, sont additionnés pour former un résultat global. Ils sont classés en 6 niveaux, chaque niveau correspondant à un échelon d'engagement et/ou de publication des progrès, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Niveau	Echelons	Résultat en pourcentage
6	Très insatisfaisant	0-25
5	Insatisfaisant	26-49
4	En retard	50-59
3	En progression	60-75
2	Encourageant	76-85
1	Raisonnable	86-100



Aperçu de la notation : France

		Classement global	Pillar 1 Engagements et objectifs	Pillar 2 Publication des avancées
Niveau 1 Raisonné			Buffalo Grill, Paul	
Niveau 2 Encourageant			Burger King, Domino's, Ikea, KFC, Subway, Vapiano	
Niveau 3 En progression		KFC	L'Osteria, Pizza Hut	
Niveau 4 En retard		Burger King, Domino's, Paul		
Niveau 5 Insatisfaisant		Buffalo Grill, Ikea, L'Osteria, Pizza Hut, Subway, Vapiano		Burger King, Domino's, KFC
Niveau 6 Très insatisfaisant		Autogrill, McDonald's, Starbucks	Autogrill, McDonald's, Starbucks	Autogrill, Buffalo Grill, Ikea, Paul, Subway, L'Osteria, McDonald's, Pizza Hut, Starbucks, Vapiano



Principales conclusions : France

En continuant de soutenir les pires méthodes d'élevage et d'abattage des poulets "de chair", McDonald's mène le trio des réfractaires alors que leurs concurrents sont engagés.

Cette année, parmi les 13 entreprises de restauration implantées en France évaluées dans le cadre du *Pecking Order*, 10 sont engagées à respecter l'ensemble des critères du [European Chicken Commitment](#) (ECC) d'ici 2026.

3 entreprises campent malheureusement sur des positions passéistes et ne font état d'aucun engagement sérieux pour mettre fin aux pires méthodes d'élevage et d'abattage : Autogrill, Starbucks et McDonald's. En tant que leader de la restauration chaînée en France, McDonald's porte une lourde responsabilité dans la poursuite des souffrances extrêmes infligées chaque année à des millions de poulets "de chair".

Heureusement, ce positionnement regrettable est désormais minoritaire dans le secteur puisque l'ensemble des autres entreprises évaluées comme Burger King, Subway ou encore Domino's sont engagées à respecter les critères de l'ECC d'ici 2026 au plus tard.

La moitié des entreprises engagées publient leur progrès

Sur les 10 entreprises engagées, la moitié d'entre elles ont publié un reporting annuel d'avancement : Burger King, Subway, Paul, Domino's et KFC. La plupart des progrès publiés sont encore insuffisants au regard de l'échéance approchante. Il est important que ces entreprises livrent les efforts nécessaires pour atteindre le respect des critères de l'ECC d'ici 2 ans.

De leur côté, les entreprises n'ayant pas publié de reporting doivent prendre le sujet au sérieux en prouvant que des progrès significatifs vers la réduction des souffrances des poulets sont réalisés.

La responsabilité d'entreprise : passer des paroles aux actes

Il n'est pas normal que les engagements et les actions des entreprises ne soient toujours pas à la hauteur des enjeux s'agissant des conditions d'élevage et d'abattage des poulets. Aujourd'hui, nul ne peut ignorer les souffrances extrêmes que subissent ces animaux.

Pour mémoire, toutes les initiatives dont les exigences sont inférieures à celles de l'ECC ne peuvent être considérées comme suffisantes pour les poulets au regard de l'expertise scientifique. À titre d'exemple, [dans son rapport du 21 mars 2000](#), le comité scientifique de l'Union Européenne (*Scientific Committee on Animal Health and Animal Welfare*) préconise une densité maximale de 25 kg/m² et indique qu'une densité supérieure à 30kg/m² (densité maximale tolérée par l'ECC) engendre des problèmes graves de bien-être animal (voir paragraphe 7.5.6 aux pages 66-67 du rapport).



Par ailleurs, en 2022, une étude du [Welfare Footprint Project](#) démontre que l'adoption de races à croissance plus lente permettrait de réduire de 66 % le temps passé par les poulets à ressentir des douleurs continues invalidantes et de 78 % le temps passé en douleur intense insupportable, en comparaison à ce qui est observé dans les élevages intensifs standards. Concernant l'abattage, la même étude indique que le remplacement de l'électronarcose par la mise à mort par atmosphère contrôlée utilisant du CO2 permettrait de réduire drastiquement les formes de douleur "d'intensité aiguë" et d'éliminer pratiquement toute possibilité de maltraitance individuelle des animaux à l'abattoir.

Nous appelons donc l'ensemble des entreprises qui ne sont pas encore engagées à respecter les critères de l'ECC, en particulier McDonald's dont la responsabilité est considérable en tant que leader de la restauration rapide, à prendre en considération l'expertise scientifique et à s'engager sans délai.

Nous demandons également aux entreprises déjà engagées de prendre le sujet au sérieux en publiant chaque année un reporting prouvant que des progrès significatifs vers la réduction des souffrances des poulets sont réalisés et à accélérer leur transition vers le respect des critères de l'ECC.

Graphique: Résultats pour le marché français

